

Association romande contre la drogue Assemblée générale 2015

Communiqué de presse

L'association romande contre la drogue (ARCD) a tenu hier soir son AG. Elle s'engage pour l'élaboration de solutions concrètes aux problèmes de la drogue, sans passer par la dépénalisation. Le comité est revenu sur ses activités menées durant l'année 2014, en particulier en ce qui concerne les tentatives d'ouverture de clubs de cannabis. L'ARCD mènera une contre-offensive par le biais d'une série d'annonces qui paraîtront sous peu dans la presse écrite romande afin de rappeler que les projets similaires menés à l'étranger ont tourné en véritable fiasco sanitaire.

Réunis en assemblée générale à Lausanne, les membres ont reconduit le Vaudois Maximilien Bernhard à la présidence de l'association. Ce fut l'occasion de dresser un aperçu des dossiers suivis durant l'année 2014 : « Bistrot social » à Lausanne, élaboration d'un catalogue de solutions concrètes permettant une lutte plus efficace contre la drogue, suivi de la politique internationale et projets d'ouverture de clubs de cannabis.

L'échec partout constaté des tentatives de libéralisation du cannabis. Constatant une multiplication des tentatives d'ouverture de cannabis-clubs, l'ARCD a décidé de mener une contre-offensive au-travers d'une série d'annonces en cours de publication dans la presse locale et régionale de Suisse romande et de 24 Heures (voir document joint). On y rappelle que toutes les expériences faites à l'étranger dans ce domaine se sont soldées par des échecs. A titre d'exemples, les Pays-Bas, dans lesquels le cannabis et ses dérivés ont été légalisés, connaissent l'un des taux de criminalité le plus élevé d'Europe occidentale. Pour pallier aux problèmes que génèrent les coffee-shops, notamment la prolifération de vendeurs de drogue dans les rues, les autorités ont décidé d'en réduire le nombre drastiquement. Barcelone vient quant à elle de fermer quarante-neuf clubs de cannabis¹⁾. Qualifiée de «Nouvel Amsterdam », les autorités ont décidé d'en finir avec la réputation de capitale du joint où des problèmes majeurs tels que la vente à des mineurs et à des non-membres se posaient sans cesse. Pire encore, six mois seulement après la légalisation de la marijuana, le cannabis fait des ravages au Colorado²⁾. La police et les hôpitaux doivent composer avec de nombreux empoisonnements, y compris chez les enfants, malgré le fait que la vente aux mineurs soit interdite, avec une hausse des délits à la clé. Pour éviter de payer des taxes, un marché noir se développe de surcroît à grande vitesse. Etc., etc.

Cannabis-club interdits pas la Loi fédérale sur les stupéfiants. De son côté, le Conseiller fédéral Alain Berset vient pourtant de rappeler que la Loi fédérale sur les stupéfiants, récemment révisée et acceptée par le peuple, n'autorise pas clubs. L'OFSP a rappelé pour sa part que la loi punit toute consommation de cannabis, sauf si elle se justifiait par une indication médicale⁴⁾. En clair, seule une modification de la base légale actuelle permettrait d'ouvrir de tels clubs. Pour finir, il importe de rappeler que les Suisses ont déjà dit deux fois non, et clairement, à des initiatives visant à dépénaliser la consommation de cannabis.

Contact : Maximilien Bernhard, président, 079 600 99 68

Lausanne, le 30 avril 2015

¹⁾ Journal 24Heures, édition du 16.08.2014

²⁾ http://www.letemps.ch/Page/Uuid/2c1007d0-039e-11e4-b15c-92443eee623d/Le_cannabis_fait_des_ravages_au_Colorado

³⁾ Journal du Jura, 13.08.2014

⁴⁾ 24Heures, édition du 31.12.2014

Annexe : présentation des annonces en cours de parution dans la presse romande.